



MA D'ARRAS :

ENCORE UNE AGRESSION, COMBIEN FAUDRA-T-IL ENCORE EN SUBIR ?



Ce **mardi 13 octobre 2026** au matin, le major en charge des quartiers spécifiques a été **agressé au quartier arrivants** de la maison d'arrêt d'Arras.



Après avoir frappé violemment et à plusieurs reprises sur la porte de sa cellule, un détenu a refusé de se conformer aux injonctions du major. Lors de son menottage, il a volontairement dégagé un bras et porté **un coup de coude à la pommette gauche de notre collègue**. Il a ensuite été placé au quartier disciplinaire.



Présent dans l'établissement depuis plus d'un mois, ce détenu avait déjà fait l'objet de **plusieurs observations** signalant des troubles pouvant relever d'une **prise en charge psychiatrique**.



Les alertes doivent être prises en compte avant qu'un agent ne soit frappé !



F0 Justice Arras exige :

- ✓ | **Une sanction disciplinaire exemplaire** de 30 jours de quartier disciplinaire ;
- ✓ | **Une sanction pénale** à la hauteur des faits ;
- ✓ | **Le transfert sans délai** du détenu vers un établissement adapté à son profil ;
- ✓ | **Des notices individuelles renseignées avec précision**, transmises dès l'arrivée et actualisées, afin que les informations utiles à la sécurité, les antécédents de violence et les risques identifiés soient effectivement portés à la connaissance des personnels concernés, dans le respect du secret médical ;
- ✓ | **Un protocole d'orientation concerté** entre l'administration pénitentiaire, les autorités judiciaires et les services de santé, tenant compte des besoins de soins, des risques de passage à l'acte et des capacités réelles des établissements.



MA D'ARRAS : **PROTÉGER LES PERSONNELS !** **DORTOIRS DE 4 À 6 DÉTENUS**



La maison d'arrêt d'Arras dispose uniquement de dortoirs accueillant **quatre à six détenus**. Cette configuration impose une vigilance particulière dans l'affectation et la cohabitation des personnes incarcérées. Elle doit être pleinement prise en compte dans les décisions de placement.



Dans un établissement déjà confronté à la **surpopulation carcérale** et aux **matelas au sol**, les **placements inadaptés** aggravent les tensions et compliquent encore les missions des agents. Les incidents se succèdent et les conditions de travail deviennent alarmantes.



La violence ne doit jamais devenir une composante ordinaire du quotidien des personnels !



FO Justice Arras remercie les agents intervenus pour leur **professionnalisme** et leur **sang-froid**. Notre organisation souhaite un prompt rétablissement à notre collègue et apporte tout son soutien aux personnels qui assurent chaque jour leurs missions dans ces conditions difficiles.



**Protéger les agents exige des décisions et des moyens.
L'administration doit agir !**

Le bureau local **FO Justice Arras**

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER !
RIEN LÂCHER !
ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE **FO Justice**
POUR TOUS LES PERSONNELS